

Code du module:	FORVE4
Unité capitalisable:	Gérer l'activité commerciale (ACCOM)
Méthodes d'évaluations fixés:	2
Profession:	Conseiller en vente
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'élève est capable de présenter une gamme de produits de l'entreprise de manière efficace pour la vente et conformément aux critères internes.
Sélective	
INDICATEURS	
• L'élève tient compte du flux des clients (Tendance de tourner à droite, sens de la marche, croisements de couloirs, rythme) lors de la disposition des marchandises. • L'élève observe les stratégies de disposition (zones à faible rendement, zones à rendement intense). • L'élève tient compte de l'intensité de rendement différente des zones sur le plan du point de vente et des rayons, du niveau des prix des articles, du caractère saisonnier de la marchandise, des propriétés de la marchandise. • L'élève utilise les supports disponibles dans l'espace de vente (gondole, écran, mini-palette, table d'exposition, panier de promotion, espace publicitaire, vitrine, paroi de rayon) pour la présentation conformément au règlement interne de l'entreprise. • L'élève distingue les articles de marque, les marques commerciales, les marques propres, les produits blancs, les produits phares ainsi que les produits exclusifs et il sait les présenter conformément aux règles internes de l'entreprise. • L'élève planifie les différentes étapes de travail.	
SOCLES	
• L'élève a observé et appliqué soigneusement l'ensemble des critères internes lors de la présentation. • L'élève a produit une présentation conforme aux exigences.	

2

L'élève est capable de distinguer les différentes dispositions spéciales des marchandises ainsi que leur impact commercial et de les appliquer conformément à la mission.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève observe les principes de la disposition groupée, de la disposition secondaire et de la disposition promotionnelle.
- L'élève connaît et distingue les différents types de dispositions spéciales des marchandises et il effectue les dispositions spéciales en fonction de la mission.

SOCLES

- L'élève a tenu compte des types de dispositions spéciales et il a correctement mis en place les dispositions.

3

L'élève connaît les principes du Marketing Mix et il est capable de les appliquer en tenant compte du règlement interne de l'entreprise et des conditions saisonnières.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève cite et explique les principes du Marketing Mix.
- L'élève s'informe au sujet des consignes internes.
- L'élève applique les principes du Marketing Mix dans le respect des consignes internes.

SOCLES

- L'élève a correctement appliqué le Marketing Mix pour au moins deux problèmes posés.
- L'élève a tenu compte des circonstances saisonnières.

4

L'élève est capable d'aménager une zone de présentation d'une manière correspondant aux termes des contrats de fournisseurs en vigueur.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève respecte les accords en vigueur avec les fournisseurs.
- L'élève connaît les accords en matière de visualisation et de mise en évidence de produits définis.
- L'élève observe les indications publicitaires fournies par le producteur.
- L'élève utilise le matériel publicitaire dans le respect des règles.
- L'élève présente les produits de différents producteurs conformément aux termes des contrats.
- L'élève tient compte du budget disponible et des délais accordés.

SOCLES

- L'élève a intégralement respecté les termes du contrat lors de la présentation.

5

L'élève est capable de détecter des problèmes émergents, de les décrire d'une manière compréhensible et de les signaler.

Sélective

INDICATEURS

- L'élève détecte les défauts/les problèmes émergents.
- L'élève contrôle les causes éventuelles des problèmes.
- L'élève signale les problèmes/les défauts à ses collègues/à ses supérieurs et il les décrit de manière cohérente.

SOCLES

- L'élève a détecté et signalé les problèmes/les défauts manifestes.

6

L'élève est capable d'assurer la propreté et l'ordre au point de vente et d'appliquer le règlement interne en matière d'hygiène.

Sélective

INDICATEURS

- L'élève participe aux travaux d'entretien quotidiens conformément aux accords.
- L'élève assure la propreté et l'ordre au point de vente.
- L'élève connaît et observe les consignes internes en matière d'ordre et d'hygiène.
- L'élève écarte les objets qui n'ont pas leur place au sein du point de vente.

SOCLES

- Le point de vente est propre et rangé.
- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène.

7

L'élève est capable de documenter régulièrement les modèles de présentation et les opérations de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement de manière autonome.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève dresse des check-lists détaillées pour la documentation.
- L'élève documente ses démarches et ses références.
- L'élève vérifie l'intégralité de sa documentation de travail.

SOCLES

- L'élève a produit une documentation compréhensible, faisant état des opérations du merchandising et de la présentation.
- L'élève a rédigé la documentation d'une manière propre et complète.

L'élève est capable de gérer un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous la guidance du tuteur reprendre les sujets/les contenus/les problèmes traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève consacre régulièrement des rapports aux sujets/aux contenus ainsi qu'aux problèmes traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions.
- L'élève rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français.
- L'élève utilise les termes professionnels adéquats.
- L'élève agrmente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec les missions.
- L'élève récapitule les difficultés/les problèmes qui se sont produits au cours du traitement des contenus/de l'exécution des missions et il les mentionne.

SOCLES

- L'élève a géré son carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière.
- L'élève a mentionné l'ensemble des données essentielles à propos des sujets/des contenus/des problèmes traités dans les sections respectives de la formation.
- L'élève a correctement utilisé les termes professionnels.
- L'élève a produit des images et des schémas correspondant aux rapports.
- L'élève a rédigé au moins cinq rapports par semestre.